

L'ONTARIO FERME LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Le gouvernement McGuinty met fin à l'ère de l'institutionnalisation

NOUVELLES

Le 31 mars 2009

Aujourd'hui, les trois derniers établissements pour personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario ferment leurs portes.

En fermant le [Centre régional de la Huronie à Orillia](#), le [Centre régional Rideau à Smiths Falls](#) et le [Centre régional du Sud-Ouest à Chatham-Kent](#), le gouvernement tient sa promesse de mettre fin à l'ère de la vie en établissements institutionnels pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Depuis 2004, presque 1 000 personnes ayant une déficience intellectuelle ont quitté ces trois derniers établissements pour intégrer des collectivités ontariennes. Pour chacune d'entre elles, le gouvernement de l'Ontario a :

- permis aux membres de la famille et aux intervenants de jouer un rôle actif;
- fait en sorte, dans la mesure du possible, qu'elle soit logée à proximité de sa famille et de ses amis;
- trouvé le juste équilibre entre ses souhaits, les ressources disponibles et la capacité de la collectivité à lui offrir un soutien;
- procédé à la mise en place des aides et services préalablement à son arrivée.

Grâce à la coopération entre collectivités, organismes, personnel et familles, nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle découvrent de nouvelles possibilités, acquièrent de nouvelles compétences et vivent plus près des êtres qui leur sont chers.

CITATIONS

« Alors que nous fermons les portes des établissements, nous fermons également les portes à la ségrégation et à l'isolement des Ontariennes et Ontariens ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux stéréotypes les concernant. » — La ministre, Madeleine Meilleur

« De nombreuses personnes ayant une déficience intellectuelle ont maintenant une meilleure qualité de vie, car elles sont devenues des membres actifs de leur collectivité et ont tissé des liens plus étroits avec leurs amis et famille. » — Dianne Garrels-Munro, présidente de Community Living Ontario

FAITS EN BREF

- Depuis 2004, l'Ontario a investi 276 millions de dollars pour installer près de 1 000 personnes dans de nouveaux foyers et renforcer les services et aides communautaires.
- La nouvelle loi ontarienne, la [Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle](#), a été adoptée en septembre 2008, ouvrant la voie vers un système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle moderne, juste et financièrement viable.

- Le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario, doté d'un budget annuel de 1,5 milliard de dollars, vient en aide à plus de 40 000 personnes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez la vie de [Craig](#) et [Lorianne](#), deux anciens pensionnaires des établissements ontariens, au sein de leurs nouveaux foyers communautaires.

Consultez [les nouvelles lois ontariennes sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle](#).

Kevin Cooke, Bureau de la ministre, 416 325-5219
Sandy Mangat, Direction des communications, 416 212-3262

**ontario.ca/nouvelles-services-
communautaires**
Available in English